

État des créances arriérées restant à liquider sur des exercices antérieurs.

MATÉRIEL DU GÉNIE.

Ad-François Herckmans, à Anvers.—Indemnité par suite de l'établissement d'une barricade devant ses propriétés à Anvers, en 1830, Capital,	1,172 50	
Intérêts jusqu'au 1 ^{er} mai 1843,	136 79	
	-----	1,309 29
Blockx, avocat à Anvers. — Frais de procès dans la cause du sieur Herckmans, précité,		375
Smets, avoué à Anvers. — Frais de procès dans la même cause,		282 70
La société du chantier du Kattendyk, à Anvers. — Occupation du chantier du Kattendyk et dégâts causés par les batteries du Nord, à Anvers, depuis 1831 jusqu'à 1842 inclus. — Capital,	28,660 36	
Intérêts jusqu'au 1 ^{er} juillet 1843,	9,567 86	
Indemnité pour la remise du chantier dans son état primitif,	15,576 14	
Frais d'expertise,	1,825 43	
	-----	53,629 79
P.-J. Libens et son épouse, à Diest. — Expropriation de propriétés pour l'établissement des fortifications à Diest,		54,000
J.-B. Heylen, à Diest. — Indemnité comme locataire de la propriété expropriée du sieur Libens. (N ^o 5 ci-dessus.)		1,600

CRÉANCES DIVERSES.

La commune de Hechtel. — Pour fournitures de corps de garde en 1838,	1,463 51
La commune d'Exel. — Pour fournitures de corps de garde en 1839,	2,307 57
Guyot et de Baillet, à Brasschaet. — Location d'un terrain servant au polygone de Brasschaet, en 1830 et 1831,	952 38
J.-B. Gillard, à Ortho, Luxembourg. — Arriéré d'une gratification annuelle de 48 fl. des Pays-Bas, de 1830 à 1839, sur le fonds dit de Waterloo,	939 70

Total général,	fr. 96,859 74

175. — 14 AVRIL 1843. — *Loi qui autorise le ministre de la guerre à employer une somme de 50,000 francs pour l'hôtel du ministère.* (Bull. offic., n. xxvi.) (1).

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Article unique. Le ministre de la guerre est autorisé à employer, sur le crédit disponible de l'exercice courant, une somme de cinquante mille francs (50,000 fr.), pour être affectés au paiement :

1^o Des créances arriérées sur les années 1838 et 1839, pour travaux d'approbation et fourni-

tures de mobilier effectués à l'hôtel du ministère de la guerre;

2^o De l'achat des objets mobiliers qui manquent et sont encore nécessaires audit hôtel.

Mandons et ordonnons, etc.

Contre-signé par le ministre des travaux publics chargé par intérim du département de la guerre (M. Desmaisières).

176. — 14 AVRIL 1843. — *Loi qui autorise le gouvernement à instituer un conseil de prud'hommes à Termonde.* (Bulletin offic., n. xxvi.) (2).

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord

(1) Rapport à la chambre des représentants par M. Lys le 24 mars 1843. — *Monit.* des 25 mars et 13 avril. — Adoption le 6 avril à l'unanimité des 72 membres présents. — *Monit.* du 8.

Rapport au sénat par M. le baron de Macar le 10 avril 1843. — *Monit.* du 11. — Adoption le

13 avril à l'unanimité des 27 membres présents. — *Monit.* du 14.

(2) Présentation à la chambre des représentants le 29 janvier 1843. — *Monit.* des 30 janvier et 3 février. — Rapport par M. Scheyven le 1^{er} avril. — *Monit.* du 3. — Discussion et adoption le même